

27 novembre 1935

Monsieur Henri Verne, Directeur général des Musées Nationaux
et du Musée du Louvre, Musée du Louvre P a r i s

Monsieur,

Très heureux d'apprendre par M. Brown de la part de Monsieur Jamot, que vous ~~avez~~ consenti à collaborer à notre exposition Courbet dans une très large mesure, nous nous empressons de vous informer que nous avons assuré les toiles prêtées par le Musée du Louvre avec les valeurs indiquées dans la lettre de M. Brown. L'assurance est en vigueur à partir du moment où les œuvres sont déplacées pour le voyage à Zurich jusqu'à leur retour au Musée du Louvre. Il est entendu que d'une façon générale le Kunsthaus de Zurich est responsable vis-à-vis de tous les risques d'endommagement et de perte.

Les toiles et les valeurs d'assurance que nous avons notées sont les suivantes:

1. Un Enterrement à Ornans	Fr.(frs.) 2.000.000
2. L'homme à la ceinture de cuir	500.000
3. Mer orageuse	400.000
4. L'homme blessé	300.000
5. La Source	200.000
6. Portrait de Berlioz	100.000
7-8. 2 Dessins: Juliette Courbet	15.000
Femme assise	15.000

M. Brown nous écrit qu'un conservateur-adjoint du Musée du Louvre sera chargé d'accompagner vos toiles pendant leur trajet de Paris à Zurich et d'assister à leur déballage après leur arrivée chez nous. Le Musée de la Ville de Paris